

MODALITÉS DE SÉLECTION EQUIPE DE FRANCE YOUTH AMERICA'S CUP EQUIPE DE FRANCE WOMEN AMERICA'S CUP

PRÉAMBULE :

Ce processus doit permettre de composer les meilleures équipes françaises de Femmes (Women America's Cup) et de Jeunes (Youth America's Cup) lors de la 37ème America's Cup en 2024. La sélection sportive est basée sur des critères de sélection définis au préalable par le groupe d'observation et le comité de sélection qui seront composés des représentants de la Fédération Française de Voile et de Team France.

Les sélectionnés ne doivent pas être uniquement de très bons navigateurs, ils doivent avoir une vision globale du projet et démontrer des capacités à travailler en équipe. L'objectif étant de former une équipe complémentaire capable de progresser et de performer lors de la Women America's Cup (WAC) et la Youth America's Cup (YAC) 2024.

L'objectif final de cette sélection est de créer, avant la fin avril 2023, une équipe de Femmes et de Jeunes (femmes / hommes) pour participer et performer lors de :

- La Youth America's Cup à Barcelone du 19 septembre au 3 octobre 2024
- La Women America' Cup à Barcelone du 3 au 17 octobre 2024.

1- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Chaque sportive candidate à la sélection de la WAC doit obligatoirement :

- Être de sexe féminin,
- Être née avant le 30/08/2004
- Être titulaire d'une licence club FFVoile,
- Avoir un passeport français valable jusqu'au 31/12/2024
- Être disponible durant 30 à 100 jours du 1^{er} avril 2023 au 30 octobre 2024.
- Ne pas avoir de contraintes contractuelles incompatibles avec ce projet (engagement avec un sponsor, ou tout autre engagement)
- S'engager à tout mettre en œuvre (entraînements, préparation physique, navigations, formations diverses...) pour réaliser une performance remarquable sur la WAC 2024.
- Partager les valeurs de la FFVoile et de Team France
- Autoriser la FFVoile et Team France à utiliser gracieusement son image à la seule fin de promouvoir les résultats sportifs /ou de promouvoir l'image de la FFVoile et de Team France
- Donner la meilleure image possible de la FFVoile et de Team France au cours de cette sélection, de sa préparation et lors des manifestations sportives auxquelles elle participe,
- Être à jour de sa Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) en cas d'inscription sur les listes ministérielles de haut niveau et espoirs ;
- Respecter les règles anti-dopage.

Chaque sportif.ve candidat.e à la sélection de la YAC doit obligatoirement :

- Être né.e entre le 19/09/1998 et le 30/08/2004.
- Être disponible durant 30 à 100 jours du 1^{er} avril 2023 au 15 octobre 2024.
- Ne pas avoir de contraintes contractuelles incompatibles avec ce projet (engagement avec un sponsor, ou tout autre engagement)

- Être titulaire d'une licence club FFVoile,
- Avoir un passeport Français valable jusqu'au 31/12/2024
- S'engager à tout mettre en œuvre (entraînements, préparation physique, navigations, formations diverses...) pour réaliser une performance remarquable sur la YAC 2024.
- Partager les valeurs de la FFVoile et de Team France
- Autoriser la FFVoile et Team France à utiliser gracieusement son image à la seule fin de promouvoir les résultats sportifs /ou de promouvoir l'image de la FFVoile et de Team France
- Donner la meilleure image possible de la FFVoile et de Team France au cours de cette sélection, de sa préparation et lors des manifestations sportives auxquelles il/elle participe,
- Être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) en cas d'inscription sur les listes ministérielles de haut niveau et espoirs ; Respecter les règles anti-dopage

2- GROUPE D'OBSERVATION :

2-1 Rôle du groupe d'observation :

Le groupe d'observation aura pour mission de proposer au comité de sélection une liste de sportif.ve.s candidat.e.s à l'intégration de l'Équipe pour la WAC et pour la YAC 2024, à chaque phase du processus de sélection. Pour établir ces listes, le groupe d'observation évaluera les sportif.ve.s candidat.e.s au moyen de leur curriculum vitae (sportif, universitaire, professionnel), d'entretiens, de tests physiques et de navigations sur divers supports et tout autre test jugé nécessaire.

2-2 Constitution du groupe d'observation :

Ce groupe d'observation sera constitué de :

- 5 représentant.e.s de l'association Team France : Bruno Dubois, Franck Cammas, Louis Romieux, Charles Dorange, Thibaut Derville
- 4 représentant.e.s de la FFVoile : Corinne Migraine, Mathieu Richard, Marc Bouvet, un représentant défini par le DTN.

2-3 Experts :

Le groupe d'observation pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail visant à proposer au comité de sélection une liste de sportif.ve.s retenu.e.s pour chaque phase du processus de sélection.

3- COMITÉ DE SÉLECTION :

3-1 Rôle du comité de sélection :

Le comité de sélection étudiera et validera les listes de sportif.ve.s proposé.e.s par le groupe d'observation à chaque phase du processus de sélection. Le comité de sélection validera in fine la composition de l'Équipe pour la Women America's Cup et pour la Youth America's Cup 2024.

Le comité de sélection pourra modifier la composition de l'Équipe pour la Women America's Cup et pour la Youth America's Cup 2024 à tout moment, sur proposition justifiée de l'équipe d'encadrement et/ou du groupe d'observation.

3-2 Constitution du comité de sélection :

Le comité de sélection est composé :

- D'un représentant de l'Association Team France
- Du Directeur Technique Nationale de la FFVoile (DTN)

En cas d'égalité, le représentant de Team France disposera d'une voix prépondérante

4- MODALITÉS D'OBSERVATION ET DE SÉLECTION DES SPORTIF.VE.S :

La sélection de l'Équipe pour la WAC et la YAC 2024 s'opérera en trois phases :

4-1 Phase 1 - Présélections sur dossier et observation :

Le groupe d'observation constitue :

- Une liste de 20 (vingt) sportives maximum pour la WAC ,

- Une liste de 20 (vingt) sportif.ve.s maximum pour la YAC,

Ces Sportif.ve.s seront invité.e.s à la phase 2.

4-2 Phase 2 – Entre le 11 et le 20 Avril 2023 - Sélections finales :

Un regroupement rassemblant au maximum :

- 20 (vingt) femmes pour la WAC,
- 20 (vingt) femmes / hommes pour la YAC,

sera organisé à l'ENVSU - Quiberon en Avril. Les sportif.ve.s seront invité.e. sur proposition / recommandation du groupe d'observation, après validation du comité de sélection.

Ce regroupement s'organisera autour de tests physiques / entretiens / navigations sur différents supports et tout autre test jugé nécessaire par le groupe d'observation.

Suite à cette phase, le groupe d'observation proposera au comité de sélection une liste de :

- 8 (huit) sportives pour la WAC
- 8 (huit) sportif.ve.s pour la YAC

4-3 Phase 3 – Entraînements – Préparation aux épreuves de la WAC et la YAC :

Les équipes sélectionnées pourront être amenées à participer respectivement aux programmes suivants :

- Pour l'équipe Féminine WAC : Circuit ETF26 + entraînements en GC32 + entraînements en simulateur + entraînements en AC40 + préparation physique et mentale.
- Pour l'équipe Jeune YAC : Circuit Youth Foiling Gold Cup (69F) + entraînements en GC32 + entraînements simulateur + entraînements en AC40 + préparation physique et mentale.

Lesdits programmes ne sont pas définitifs et pourront faire l'objet d'une modification par le comité de sélection.

Suite à la phase 3, et au plus tard le 31/12/2023 le groupe d'observation proposera au comité de sélection deux listes :

- Au moins 1 (une) des six sportives pour la WAC,
- au moins 1 (une ou un) des six sportif.ve.s pour la YAC

Lesdites listes constitueront respectivement l'Équipe pour la WAC et l'Équipe pour la YAC 2024 pouvant bénéficier du titre « Equipe de France ».

Ces listes préciseront, pour chaque équipe (WAC et YAC) :

- 4 (quatre) sportif.ve.s navigant.e.s titulaires,
- Au moins 2 (deux) sportif.ve.s remplaçant.e.s.

5- LITIGES ET INTERPRETATION

Tout litige sur l'interprétation d'un article des présentes modalités devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.